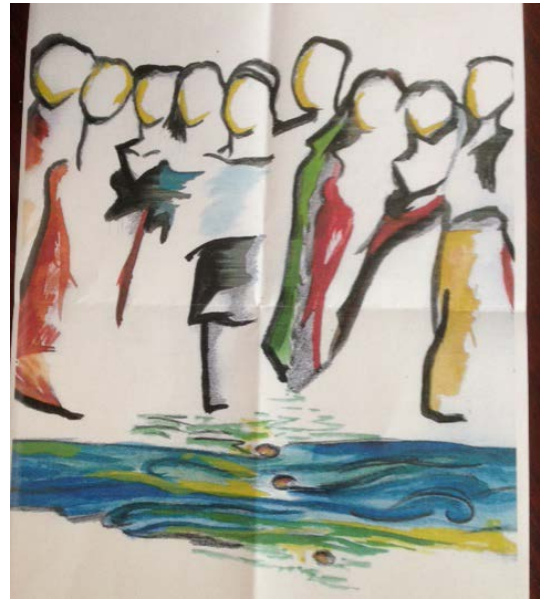


« Vivre en société » au lycée Malherbe

À la suite des événements du 11 janvier et en cohérence avec l'axe 3 du projet d'établissement s'intitulant "vivre en société", le lycée Malherbe s'est engagé dans une démarche de réflexion et d'action sur la laïcité.

Différentes actions ont ainsi été menées :

- une note " Pleurer, déplorer, s'indigner... mais aussi réfléchir" pour accompagner la minute de silence et inviter les professeurs à des actions
- une exposition de dessins de la section "arts plastiques"
- une conférence sur la caricature : visite du dessinateur de presse Chaunu au lycée, le 2 avril
- une conférence interreligieuse le 5 mai préparée depuis janvier. Les élèves de 4 professeurs, de la seconde à la terminale ont préparé 51 questions qui ont été posées lors du débat
- une présentation d'un travail d'élève "les portes de la mémoire" le 5 avril
- une présentation du 3° temps d'une réflexion théâtrale sur la résistance est à venir



Conférence-débat interreligieuse : "comment peut-on être laïc en 2015 ?"

Une conférence-débat interreligieuse s'est tenue le mardi 5 mai 2015 dans l'amphi Ponge du lycée Malherbe entre 9h et 11h.

Pourquoi une conférence-débat interreligieuse ?

Nous avons tous été choqués par les attentats contre Charlie-Hebdo car cela a remis en cause notre volonté de vivre ensemble dans l'espace laïc de la République. Après le temps légitime de l'émotion, il nous appartenait en tant qu'enseignants d'apporter à nos élèves une réflexion sereine et constructive. Ainsi, afin de réfléchir à la laïcité avec les élèves, il est apparu évident qu'il fallait partir à la rencontre des acteurs religieux afin de provoquer une réflexion chez les élèves en s'appuyant sur des intervenants capables de proposer leurs réflexions dans ce débat consacré à la laïcité.

Les élèves de plusieurs classes ont donc pu poser de nombreuses questions aux différents intervenants qu'étaient :

- **M. Denis PELLETIER**, directeur d'études à l'EPHE spécialiste du fait religieux et de la laïcité,

 suivez l'académie de Caen sur Twitter

- **Mme Latifa IBN ZIATEN** présidente de l'Association "IMAD pour la jeunesse et la Paix" fondée en mémoire de son fils assassiné par Mohamed Merah en 2012,
- **Mme Angélique MARTY** qui représente l'association islamique et culturelle du Calvados,
- **M. Eric TROCMÉ** pasteur de l'église protestante unie de France
- **M. Jacques THIERRY** prêtre catholique.
- **M. Meyer MALKA** rabbin

Les modérateurs du débat étaient **M. Jean-Luc SIMON** modérateur au café interreligieux à Hérouville-Saint-Clair et **M. Stéphane REIGNIER** professeur au lycée Malherbe.

Les portes de la mémoire



Les élèves volontaires des classes de TES2 et TES3 ont présenté mardi 5 mai au soir le dossier réalisé sur les lieux de vie et d'arrestation des Juifs de Caen centre-ville :

« Savoir que nous marchons quotidiennement sur des lieux de mémoire nous permet de nous rendre compte de l'horreur qu'ont pu vivre ces personnes. Inconsciemment, nous passons tous les jours à côté » de personnes qui ont été arrachées à leur famille, massacrées ou animalisées. Il faut continuer à partager cette période de l'histoire. Les générations futures se doivent d'entretenir la mémoire ».

« Ces hommes sont morts laissant derrière eux une histoire ».

Ils étaient parmi les 45 000 juifs du convoi du 65 juillet 1942, ils ont été envoyés au camp de Royallieu à Compiègne puis déportés à Auschwitz.

« Il est de notre devoir, après avoir marché sur leurs traces dans le camp même d'Auschwitz-Birkenau, de raviver leurs mémoires pour que jamais personne n'oublie que dans les rues vivantes de Caen des hommes ont pris, sans retour possible, le chemin de la mort ».

Ce travail a été réalisé avec l'aide de leurs professeurs Messieurs Gendreau et Reignier, en partenariat avec le Memorial de la Shoah et le Conseil Régional de Basse- Normandie.